



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E54914

VALABLE JUSQU'AU 23/07/2027

ÉDITÉ LE

15/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1990

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/10/1990
140 000

Raison sociale : MATHIS-PHILIP

177 RUE DE LA CROISETTE
88800 VITTEL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VITTEL B 379813751

Siret : 379 813 751 00045

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 884154 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD batisur 11310876104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD batisur 11310876104

Téléphone : 03 29 08 01 02

Portable : 06 31 62 36 41

Fax :

Site Internet :

E-mail : contact@mathisetphilip.com

Responsabilité légale :

CEHOSIE (810 531 590) / SACHOT OLIVIER PRÉSIDENT

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	26/06/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/06/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	26/06/2025
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	23/04/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	26/06/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	26/06/2025
o Panneaux solaires photovoltaïques	28/02/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.